

# Il est trop tôt pour introduire le système DRG au 1<sup>er</sup> janvier 2012! – Pétition au Comité central de la FMH

## Chères Collègues, Chers Collègues!

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un système forfaitaire semblable au système allemand, mais encore plus rigoureux, devrait être introduit en Suisse. Les discussions nous montrent toujours plus clairement que de nombreux problèmes sont encore non résolus et que d'importantes promesses des adeptes du système ne pourront pas être tenues. Les raisons citées ci-dessous nous poussent à nous y opposer et à repenser quand, sous quelle forme et dans quelle mesure ce système devrait être introduit:

- Si ce système est introduit tel quel, il en résultera des désavantages énormes pour des patients (aujourd'hui toujours plus nombreux) souffrant de maladies complexes, chroniques ou touchant plusieurs organes. L'évolution démographique nous montre indubitablement une augmentation de ces patients.
- Même les experts en économie de la santé publique, adeptes de ce système, admettent aujourd'hui que cela provoquera, comme on l'a douloureusement observé en Allemagne, une augmentation des coûts qui se manifesterait surtout au niveau des primes d'assurance.
- Les effets sur la médecine ambulatoire (et de cabinet) sont actuellement à peine prévisibles. Il est cependant probable qu'il en résultera une augmentation du temps investi pour les assurés de base donc une baisse relative des points de taxation ainsi qu'une dégradation du rapport entre médecins de cabinet et médecins d'hôpitaux. Tout cela sera encore plus accentué lorsque le système des DRG s'étendra au domaine de la médecine ambulatoire.
- Le problème du financement de la formation continue (médecins assistants et médecins chefs) n'est pas résolu.
- La contrainte économique ainsi que le manque de temps mettront sous une pression toujours plus

forte la recherche clinique et la formation de nombreux médecins dans les hôpitaux.

- La charge de travail des métiers liés à la santé (cela concerne avant tout les infirmier(e)s) augmentera et deviendra pour le patient encore plus perceptible.
- Le système des DRG prévu provoque du point de vue médical et du point de vue économique une fausse stimulation. Les prestations rentables seront toujours plus proposées sans tenir compte de leur nécessité médicale.
- La recherche parallèle est prévue, mais non encore établie, ce qui montre une fois de plus que de nombreuses questions restent encore non résolues. Pourquoi ne pas d'abord éclaircir les questions importantes et ensuite introduire les DRG?
- De nombreux problèmes informatiques relatifs à la protection des données ne sont pas résolus. Le transfert obligatoire des données aux caisses maladies n'est pas défini et sera imposé sans discussion.

En tant que médecins, nous vous prions de soutenir cette pétition. Nous voulons soutenir le FMH dans ses nouvelles discussions par un vote clair du corps médical. La société peut ainsi proposer un ajournement de l'introduction du système jusqu'à la résolution des questions primordiales encore en suspens. Le temps presse car le conseil fédéral décidera fin juin 2011 de la date d'introduction définitive.

Vous pouvez en outre vous engager ainsi que d'autres personnes intéressées (également non médecin) en signant le «Moratorium» ([www.drg-moratorium.ch/fr/](http://www.drg-moratorium.ch/fr/)).

*Pour le comité médical de la pétition*

*Dr Christian Hess,  
Dr Urs Strebel,  
Prof. Dr Reto Krapf*

Correspondance:  
Dr Christian Hess  
Prof. Dr Reto Krapf  
Dr Urs Strebel

[reto.krapf@ksbh.ch](mailto:reto.krapf@ksbh.ch)